



Industry Canada
Measurement Canada

Industrie Canada
Mesures Canada

MAL NUMBER
NUMÉRO DE LAM

MAL-G15 Rev. 1

DATE: 1997-07-14

**MODIFICATION ACCEPTANCE LETTER (MAL)
LETTRE D'ACCEPTATION DE MODIFICATION (LAM)**

The following NOAs are affected by this letter:

Les avis d'approbation suivants sont visés par la présente lettre:

G-117, G-133, G-153, AG-0292, AG-0303, AG-0310, AG-0315, AG-0329 & AG-0373

Applicant

Requérant

Equimeter Inc.
DuBois, Pennsylvania

The present letter is intended to notify Legal Metrology Inspection personnel and accredited meter verifiers, and to confirm to the Applicant that the modification(s) outlined below for which notification was given by the Applicant are not deemed to be metrologically significant in relation to the established approval provisions. Accordingly, the notification is acknowledged and the modifications are accepted as being included within the Notices of Approval listed above and all subsequent revisions thereof.

La présente lettre a pour but d'informer le personnel d'inspection de la Direction de la métrologie légale ainsi que les vérificateurs accrédités et de confirmer au requérant que les modifications décrites ci-dessous, pour lesquelles le requérant nous a fait parvenir une notification et dont nous accusons réception par les présentes également, ne sont pas jugées comme étant importantes sur le plan métrologique en ce qui concerne les exigences d'approbation. En conséquence, les modifications sont acceptées et considérées comme faisant partie intégrante des avis d'approbation énoncés ci-dessus et de toutes les révisions subséquentes.

Noted non-significant modifications:

Modifications non importantes:

The meters covered under the above noted Notices of Approval may be equipped with Lexan type index covers (part # 001-63-006-05), that are designed to accommodate a sealing plug, (part # 001-63-056-05). The hand hole cover of these meters may also be sealed using a plastic receptacle cup, (part # 001-63-057-02), that is fixed to the cover with a screw and a sealing plug inserted into the cup.

Les compteurs faisant l'objet des avis d'approbation susmentionnés peuvent être équipés des couvercles d'indicateur de type Lexan (pièce n° 001-63-006-05), qui sont conçus pour recevoir un bouchon de scellage (pièce n° 001-63-056-05). Le couvercle trou de main peut également être scellé à l'aide d'une coupelle en plastique à prise, (pièce n° 001-63-057-02), qui est fixée au couvercle à l'aide d'une vis et d'un bouchon de scellage inséré dans la coupelle.

The top of these sealing plugs are marked with an Equimeter insignia or a “U” representing Union Gas Co. and two digits representing the seal year. The index covers are stamped with the Equimeter insignia..

The sealing plugs are applied by placing the seal over the cup and taping gently with a hammer until the seal is flush with the top of the cup. The seal is then seated into the cup with a white plastic punch provided by Equimeter. Removal of the seal is by punching the blade of a small screw driver through the center and then gently prying the seal out of the cup.

For meters properly equipped with these parts, they shall be considered as adequate obstruction to the access of those working parts and metrological adjustments to which they have been affixed. Meters equipped with these parts must also bear a legally valid verification mark before being placed into, or continued service. The verification mark may take the form of a Measurement Canada recognized adhesive label or wire/wire-fastener combination.

Revision 1

The purpose of revision 1 is to indicate that the sealing plug in addition to either being marked with an Equimeter insignia or a “U” for Union Gas is also marked with two digits representing the seal year.

Le dessus de ces bouchons de scellage arbore l'insigne de Equimeter ou un «U» désignant la Union Gas Co. et deux chiffres qui représentent l'année de scellage. Les couvercles de l'indicateur sont estampés de l'insigne de Equimeter.

Pour installer un bouchon de scellage, il suffit de le placer sur la coupelle et de le tapoter doucement avec un marteau jusqu'à ce qu'il soit affleurant avec la partie supérieure de la coupelle. Le scellé est ensuite apposé dans la coupelle à l'aide d'un poinçon de plastique blanc fourni par Equimeter. Pour enlever le scellé, il faut enfoncer la lame d'un petit tourne-vis au centre et dégager doucement le scellé de la coupelle par effet de levier.

Ces pièces de scellage doivent être considérées comme une obstruction adéquate empêchant l'accès aux pièces mobiles et aux dispositifs de réglage des paramètres métrologiques auxquels elles sont assujetties. Les compteurs équipés de ces pièces doivent aussi arborer une marque de vérification de validité légale avant d'être mis ou remis en service. La marque de vérification peut être une étiquette adhésive reconnue par Mesures Canada ou un tandem fil métallique et attache métallique.

Révision 1

Le but de cette révision est d'indiquer que le bouchon de scellage est marqué de deux chiffres représentant l'année de scellage, en plus d'être marqué par soit l'insigne d'Equimeter ou le “U” de Union gas.

Randy Byrtus
Approvals Technical Coordinator
Coordonnateur technique des approbations